



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Renforcement de la protection et de la sécurité des Français

Question orale n° 1504

Texte de la question

Mme Fadila Khattabi alerte M. le ministre de l'intérieur sur l'agression dont a été victime M. Jean-Claude Girard, maire de la commune d'Ouges, située dans la circonscription de Mme la députée en Côte-d'Or, dimanche 23 mai 2021. Cet acte abject et d'une extrême brutalité à l'encontre non seulement d'un élu de la République mais aussi à l'encontre d'un citoyen qui a eu le courage de s'interposer pour venir secourir l'édile, illustre une nouvelle fois le climat de violence qui tend à s'installer dans certains territoires, tant dans les zones urbaines que rurales. Face à ce constat, elle l'interroge sur les moyens mis en œuvre par le Gouvernement pour renforcer la protection et la sécurité des citoyens.

Texte de la réponse

RENUFORCEMENT DE LA PROTECTION ET DE LA SÉCURITÉ DES FRANÇAIS

Mme la présidente. La parole est à Mme Fadila Khattabi, pour exposer sa question, n° 1504, relative au renforcement de la protection et de la sécurité des citoyens.

Mme Fadila Khattabi. Le 23 mai dernier, M. Jean-Claude Girard, maire de la commune d'Ouges, dans ma circonscription, a été victime d'une violente agression ; il a été grièvement blessé. L'un de ses administrés, qui a eu le courage de s'interposer, a également été agressé. Ce déferlement de haine et de violence à l'égard d'un édile de la République n'est bien sûr pas acceptable. Je profite donc de ce temps d'expression pour lui dire une nouvelle fois tout mon soutien.

Nous ne laisserons bien sûr jamais régner l'insécurité et la violence dans notre pays ; les récentes mesures déployées dans mon département de la Côte-d'Or en témoignent. Je pense notamment au dernier contrat de sécurité intégrée signé entre l'État et la ville de Dijon, mais aussi à l'engagement de l'État dans ma circonscription. En effet, j'avais interpellé le ministère de l'intérieur sur l'insécurité dans le quartier du Mail à Chenôve, démarche à laquelle il a répondu par l'action puisque ce quartier

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/questions/QANR5L15QOSD1504>
est désormais un « quartier de reconquête républicaine ». Grâce à ces dispositifs, nous comptons quarante-deux effectifs supplémentaires dans la métropole dijonnaise. C'est du jamais vu !

L'événement du 23 mai dernier est grave : attaquer un élu, c'est attaquer notre République et ses valeurs. Afin de protéger ces dernières et de garantir à nos concitoyens un climat de vie serein, quels moyens spécifiques permettront de renforcer la lutte contre la violence à l'égard de nos élus et, plus largement, de tous les Français ? Dans le cadre du Beauvau de la sécurité, de nombreux échanges ont eu lieu : quelle place leurs conclusions réservent-elles à la formation spécifique des forces de l'ordre en la matière ?

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'insertion.

Mme Brigitte Klinkert, ministre déléguée chargée de l'insertion. Madame la députée, je vous prie de bien vouloir excuser l'absence de M. le ministre de l'intérieur.

Les faits que vous avez évoqués sont inacceptables. Ils ont appelé une réaction immédiate des militaires de la gendarmerie et donné lieu à une commission rogatoire. Les personnes mises en cause sont dès à présent identifiées et sont appelées à répondre de leurs actes devant la justice.

Les travaux actuellement conduits dans le cadre du Beauvau de la sécurité portent une attention toute particulière aux violences et aux incivilités. Les violences perpétrées à l'encontre de nos élus sont insupportables, et la réponse de l'État est ferme. Plusieurs dispositifs ont été mis en place par les forces de sécurité, notamment par la gendarmerie. Ainsi une formation coproduite avec l'Association des maires de France a été organisée afin d'aider les élus à mieux appréhender les situations de violence. Depuis le lancement de cette formation, en décembre dernier, plus de 5 000 maires et adjoints au maire ont ainsi été formés en lien avec le GIGN – groupe d'intervention de la gendarmerie nationale – par les négociateurs régionaux. Ces formations vont se multiplier dans les prochaines semaines.

En ce qui concerne les effectifs, 10 000 gendarmes et policiers supplémentaires seront recrutés pendant le quinquennat. Les effectifs de la réserve opérationnelle de la gendarmerie seront portés à 50 000 femmes et hommes, à l'horizon 2024. S'agissant des moyens, le plan de relance a permis des investissements inédits en faveur des véhicules de nos policiers et gendarmes de terrain, de leurs équipements de protection et d'intervention, de l'immobilier et de leurs outils numériques. Enfin la généralisation des caméras-piétons et des outils de travail en mobilité permettra d'instaurer une plus grande proximité avec nos concitoyens et suscitera une confiance accrue de leur part.

Mme la présidente. La parole est à Mme Fadila Khattabi.

Mme Fadila Khattabi. Je remercie le Gouvernement pour les réponses très fortes apportées par l'État afin de garantir la sécurité de nos concitoyens et celle des élus.

Données clés

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/questions/QANR5L15QOSD1504>

- Auteur : [Mme Fadila Khattabi](#)
- Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - La République en Marche
- Type de question : Question orale
- Numéro de la question : 1504
- Rubrique : Sécurité des biens et des personnes
- Ministère interrogé : Intérieur
- Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

- Question publiée au JO le : [8 juin 2021](#)
- Réponse publiée le : 16 juin 2021, page 6283
- La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [8 juin 2021](#)